

**Question orale de Monsieur Villani soumise au conseil d'arrondissement  
du 14e du 21 septembre 2020**

« Chers collègues, élues et élus de la majorité et de l'opposition, chères concitoyennes et chers concitoyens du 14e,

Ma question portera sur un sujet qui depuis des siècles a fait couler beaucoup d'encre, mêlant des revendications légitimes avec des craintes irraisonnées, brandi parfois comme emblème de la dégradation de la propreté dans la capitale, mais qui est en fait un sujet subtil, voire passionnant : j'ai nommé le rat.

Au-delà du débat sanitaire, la présence de rats traduit toujours un dysfonctionnement : système d'égouts mal isolé, présence de déchets accessibles... Si le rat est un auxiliaire utile et même indispensable au bon fonctionnement de nos égouts, il n'est pas le bienvenu dans nos habitations, ni dans les jardins où jouent nos enfants.

Encore récemment, j'ai été personnellement interpellé par des habitants de la résidence de la rue de l'Eure à ce sujet. Ils m'ont exprimé leurs inquiétudes concernant la prolifération de rats aux abords de cette résidence du côté de la rue Hippolyte Maindron,. Ils se propagent également dans l'école maternelle mitoyenne, l'école Maurice Ripoche, comme me l'a confirmé la gardienne de cet établissement, où ils occasionnent des dégradations et de l'inquiétude sanitaire.

La prolifération des rats, on le sait, concerne l'ensemble de Paris et n'a pas de solution simple : disperser des poisons serait plus dangereux pour la santé que tous les dégâts que l'animal lui-même peut causer. En juin 2016, la Mairie de Paris a organisé un séminaire international intitulé « stratégies de gestion des rats en milieu urbain » ; ses conclusions, fort intéressantes, ne semblent guère appliquées en pratique.

Dans certains cas, lassés d'attendre la réaction des pouvoirs publics, les habitants prennent eux-mêmes le sujet en main : ainsi au 156 rue Raymond Losserand, c'est l'amicale des locataires qui a pris des contacts avec une société spécialisée dans le lâcher de furets destinés à chasser les rats.

La population du 14e a le droit de savoir ce qui se fait, exactement, dans son arrondissement, pour juguler le problème et faire en sorte que, dans l'école Maurice Ripoche comme dans les autres établissements de notre arrondissement, les rats ne soient plus ni une menace ni une gêne. »